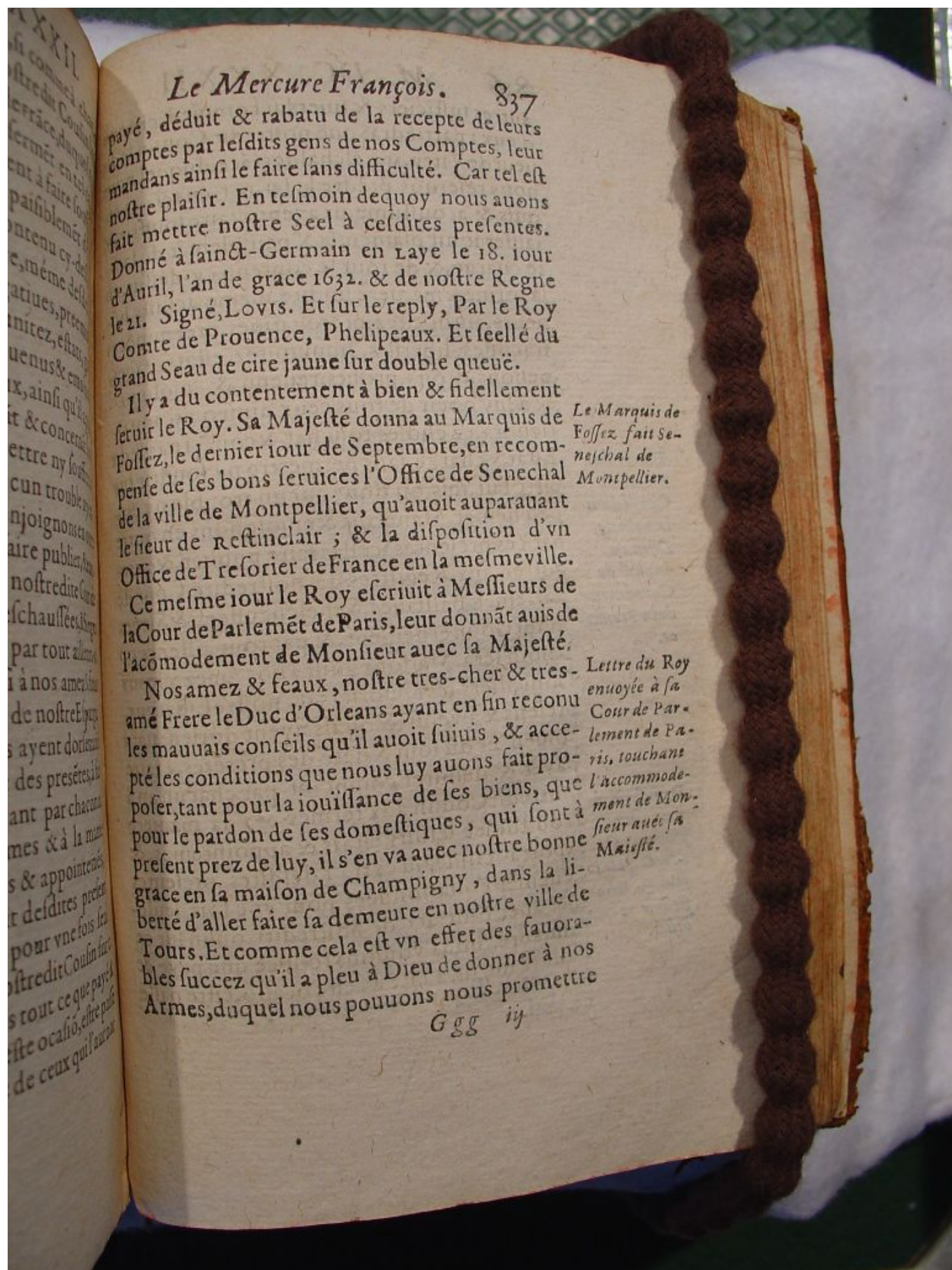


1632_837.jpg



1632_838.jpg



838 M. DC. XXXII.

de grands avantages pour le bien & repos de
l'Estat, à quoy tous nos soins & travaux bu-
tent ; Nous vous en auons bien voulu donner
aduis par celle-cy, afin de vous rendre par-
cipans du contentement qui nous reste, par-
mis fin à ceste affaire : dequoy vous ferez par-
nos bons seruiteurs, & continuerez de nous
rendre vos deuoirs en vos Charges, comme
nous l'attendons de vostre fidelité & affection,
si n'y faites faute. Car tel est nostre plaisir.
Donné à Montpellier le dernier iour de Sep-
tembre mil six cens trente-deux. Signé, Louis.
Et plus bas, De Lomenie.

*Entree du
Prince de
Condé dans
la ville de
Dijon en
qualité de
Gouuerneur
de la Provin-
ce.*

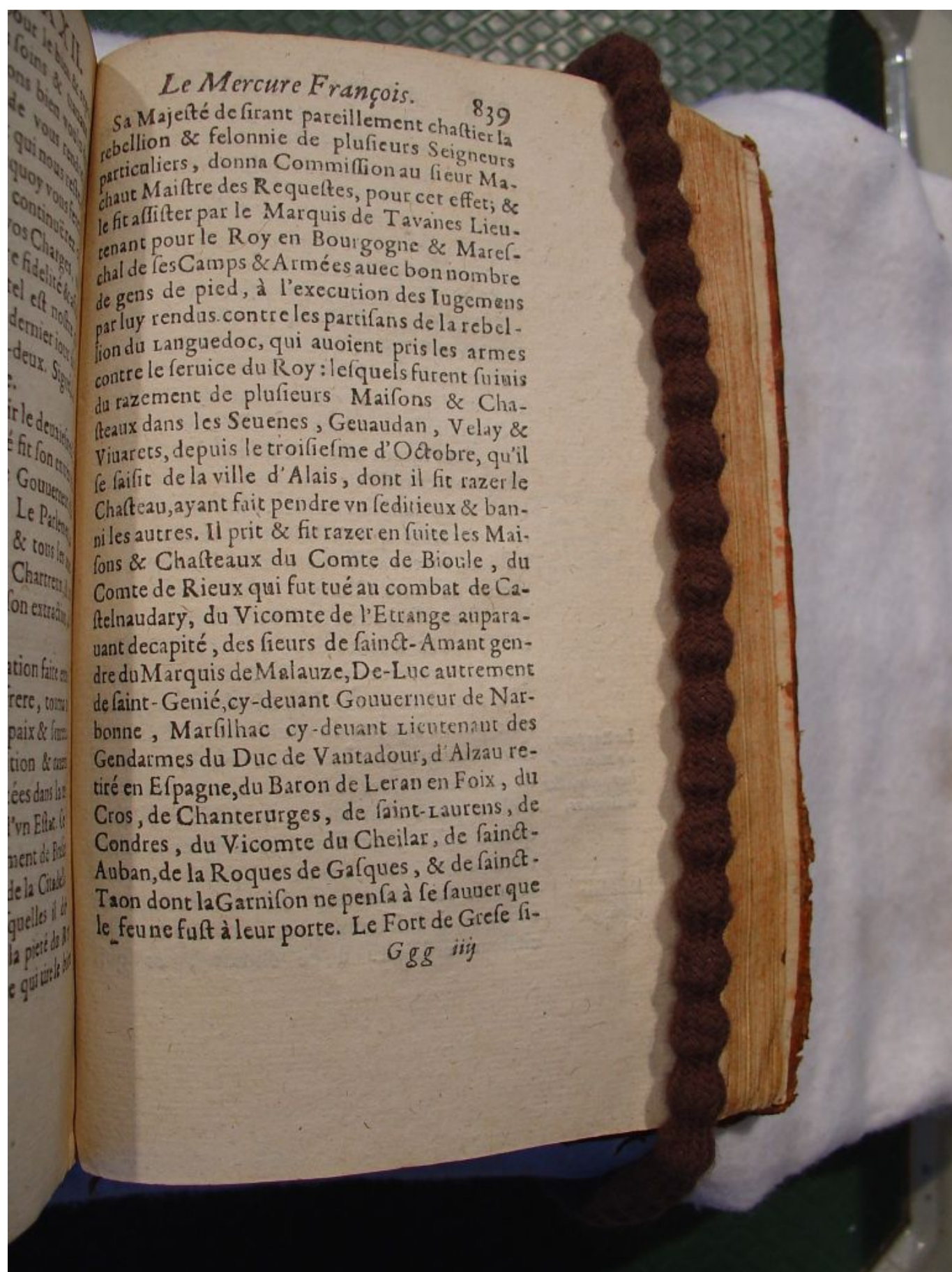
Deux iours apres, aſçauoir le deuxiesme d'O-
ctobre, le Prince de Condé fit son entrée en la
ville de Dijon en qualité de Gouuerneur de la
Prouince de Bourgogne. Le Parlement, la
Chambre des Comptes, & tous les autres
Corps l'allerent ſaluër aux Chartreux, & luy
rendre les honneurs deus à son extraction, à ſa
Charge & à ſon merite.

*Demolitiō &
razement de
plusieurs Ci-
tadelles, Mai-
ſons & Cha-
ſteaux re-
beller.*

Le Roy apres la reconciliation faite entre ſa
Majeſté & Monsieur ſon frere, tourna tous
ſes deſſeins à pourueoir à la paix & ſeureté de
ſes peuples, par la démolition & razement
des Places qui s'eſtoient jettées dans la rebel-
lion : cauſe ſeule de la ruine d'un Eſtat. Ce fut
pourquoy il ordonna le razement de Breſcon,
du Chateau de Pezenas, & de la Citadelle de
Beziers ; la démolition deſquelles il donna
pour rebastir leurs Eglises : la pieté du Roy
imitant la Prouidence diuine qui tire le bien
du mal.

*Le M
sa Majeſté d
bellion & fe
rticuliers, de
pour Maître
ſt aſſiſter par
ant pour le
de ſes Car
gens de pi
luy rendus
du langu
le ſerui
ement
dans le
rets, dep
ſiſit de la
Chateau, aya
les autres.
& Chaſ
Comte de Ri
maudary,
ant decapité
du Marqu
ſaint-Gen
bonne, Ma
Gendarmes
tiré en Eſpag
Cros, de Ch
Condres, d
Auban, de la
Taon dont l
le ſeune fuſſ*

1632_839.jpg



1632_840.jpg



840 M. DC. XXXII.

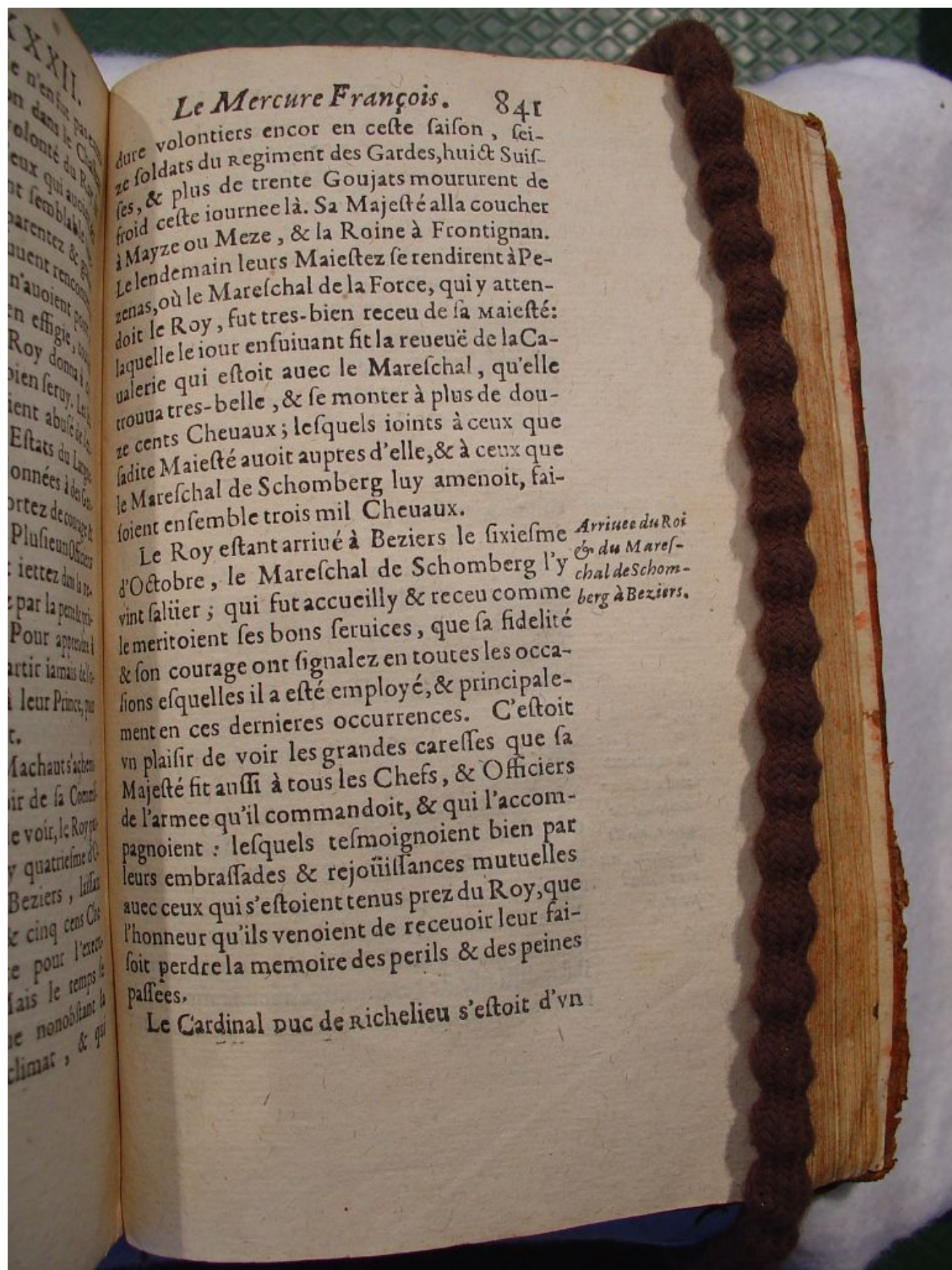
tué sur vn roc inaccessible n'en fut pas exempté. Lon mit aussi garnison dans le Chasteau de Peire en attendant la volonté du Roy sur quelques occurrences. Ceux qui auoient des maisons ez Villes receurent semblable traitement, nonobstant leurs parentez & grandes alliances qui y faisoient souuent rencontrer l'opposition: Et ceux qui n'auoient point de maisons furent supliciez en effigie, tous leurs biens confisquez, que le Roy donna à cent de son armée qui l'auoient bien seruy. Les baronnies des Barons qui auoient abusé de l'entrée qu'ils auoient dans les Estats du Languedoc, leur furent ostées & données à des Gentilshommes qui s'estoient portez de courage & d'affection dans son service. Plusieurs Officiers de Iudicature qui s'estoient iettez dans la rebellion, furent aussi chastiez par la perte & priuation de leurs Charges: Pour apprendre à leurs successeurs à ne se departir iamais de l'obeissance & fidelité deuë à leur Prince, pour quelque pretexte que ce soit.

*Le Roy part
de Montpel-
lier pour aller
à Beziers.*

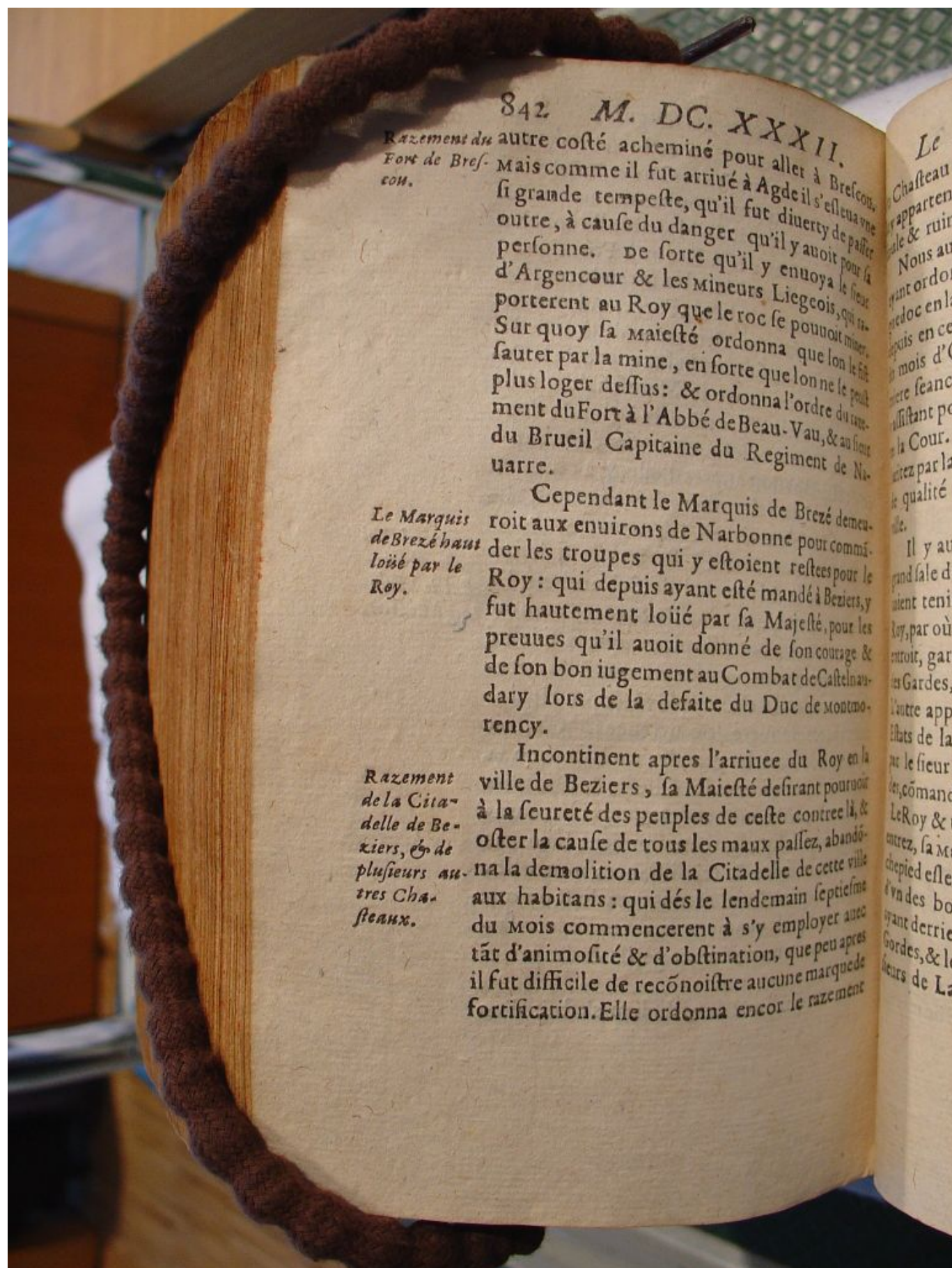
*Froidure
strange.*

Or pendant que le sieur Machaut s'acheminait pour s'aquiter du deuoir de sa Commission, ainsi que nous venons de voir, le Roy partit de Montpellier le Lundy quatriesme d'Octobre pour s'en aller à Beziers, laissant quatre mille Fantassins, & cinq cens Cheuaux dans ceste Prouince pour l'exécution de ses volontez. Mais le temps se montra si fascheux, que nonobstant la chaleur ordinaire à ce climat, & qui

1632_841.jpg



1632_842.jpg



842 M. DC. XXXII.

*Razement du
Fort de Bres-
con.*

autre costé acheminé pour aller à Brescon. Mais comme il fut arriué à Agde il s'esleua une si grande tempeste, qu'il fut diuerty de passer outre, à cause du danger qu'il y auoit pour sa personne. de sorte qu'il y enuoya le sieur d'Argencour & les mineurs Liegeois, qui se porterent au Roy que le roc se pouuoit miner. Sur quoy sa maiesté ordonna que lon le fust sauter par la mine, en sorte que lon ne le pout plus loger dessus: & ordonna l'ordre du razement du Fort à l'Abbé de Beau-Vau, & au sieur du Brucil Capitaine du Regiment de Narbonne.

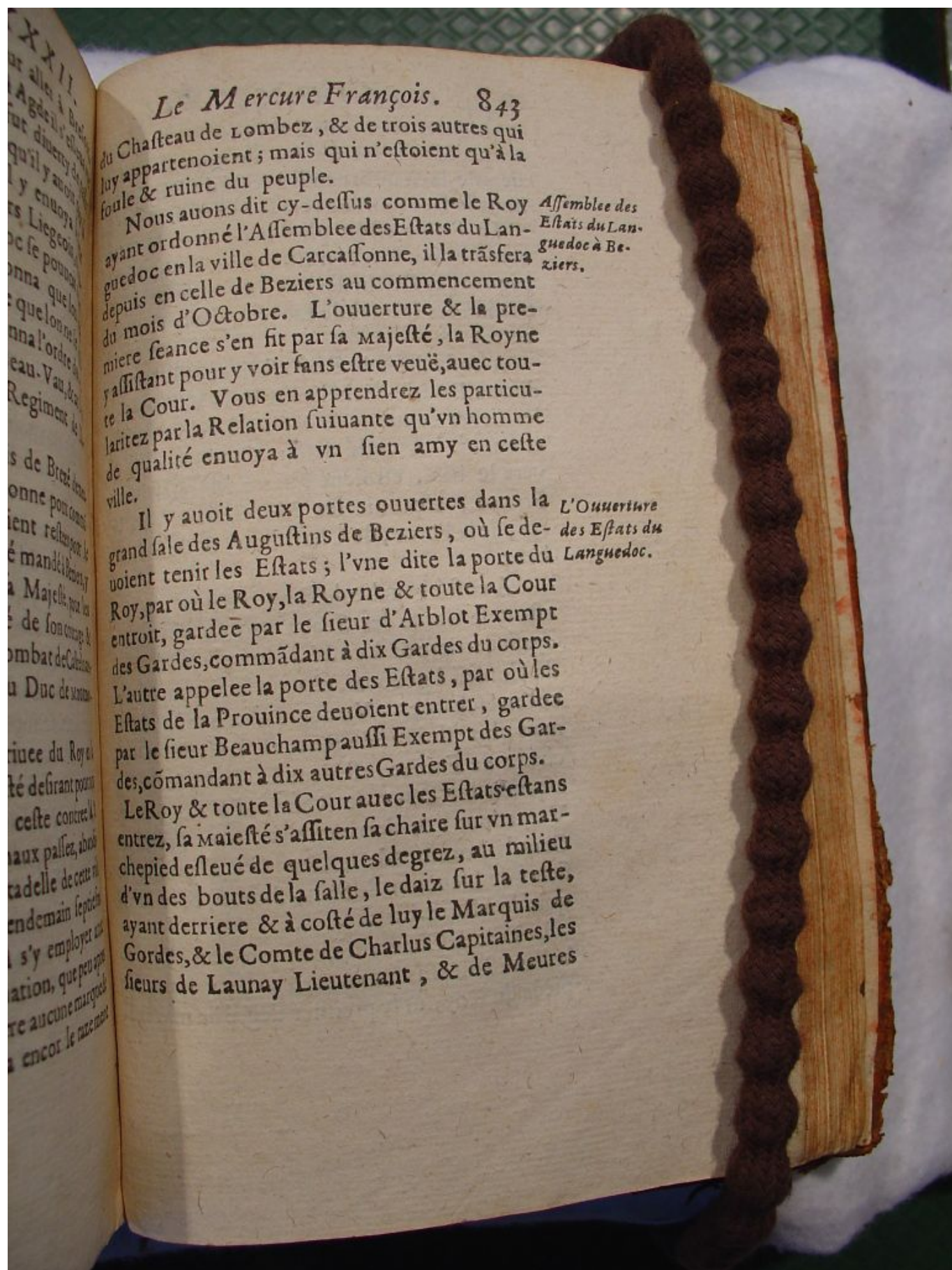
*Le Marquis
de Brezé haut
loisé par le
Roy.*

Cependant le Marquis de Brezé demouroit aux enuiron de Narbonne pour commander les troupes qui y estoient restées pour le Roy: qui depuis ayant esté mandé à Beziers, y fut hautement loisé par sa Majesté, pour les preuues qu'il auoit donné de son courage & de son bon iugement au Combat de Castelnaudary lors de la defaite du Duc de Montmorency.

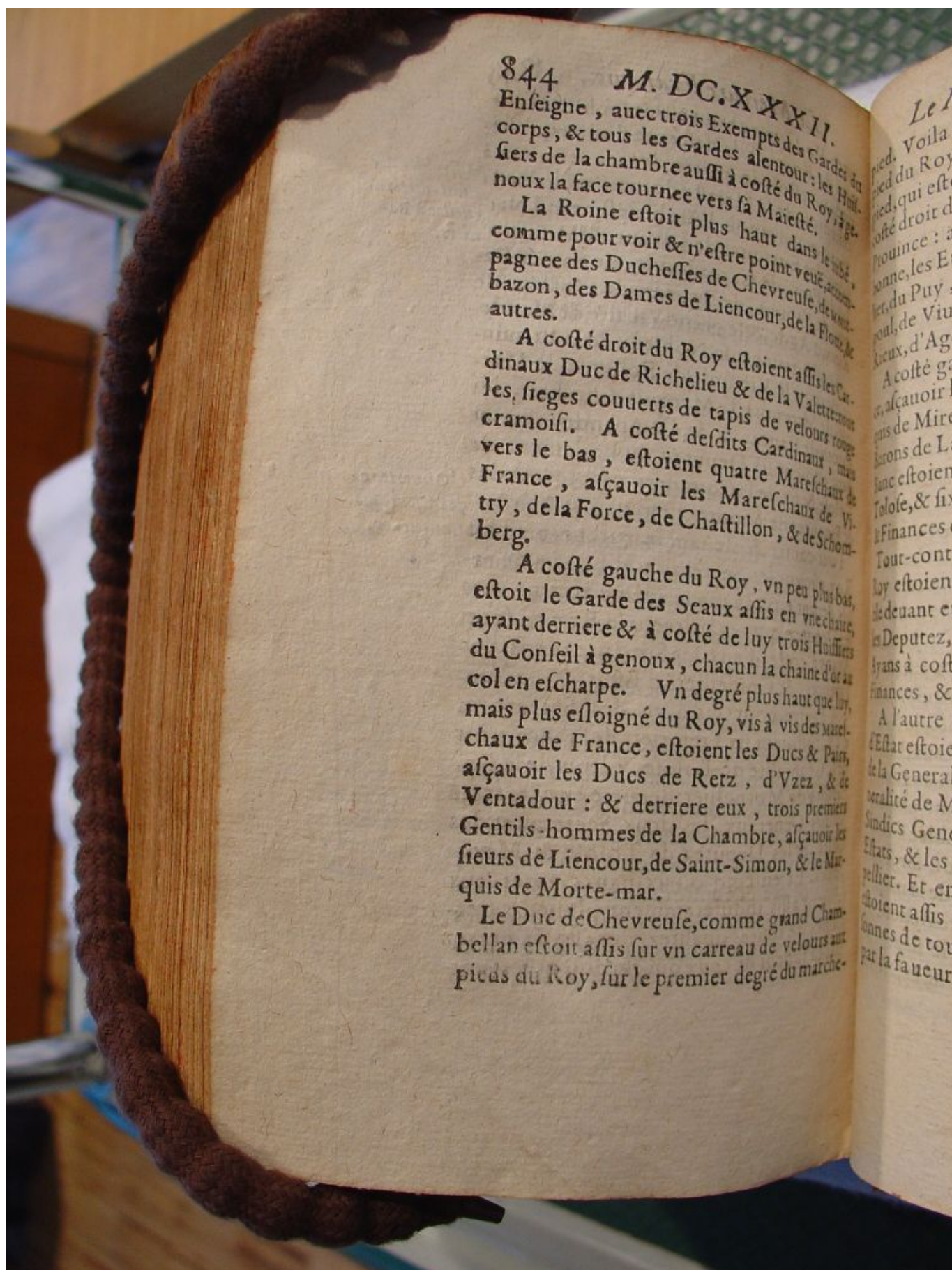
*Razement
de la Cita-
delle de Be-
siers, & de
plusieurs au-
tres Cha-
sseaux.*

Incontinent apres l'arriuee du Roy en la ville de Beziers, sa Maiesté desirant pouruoir à la seureté des peuples de ceste contree là, & oster la cause de tous les maux passez, abandonna la demolition de la Citadelle de cette ville aux habitans: qui dés le lendemain septiesme du mois commencerent à s'y employer avec tant d'animosité & d'obstination, que peu apres il fut difficile de recōnoistre aucune marque de fortification. Elle ordonna encor le razement

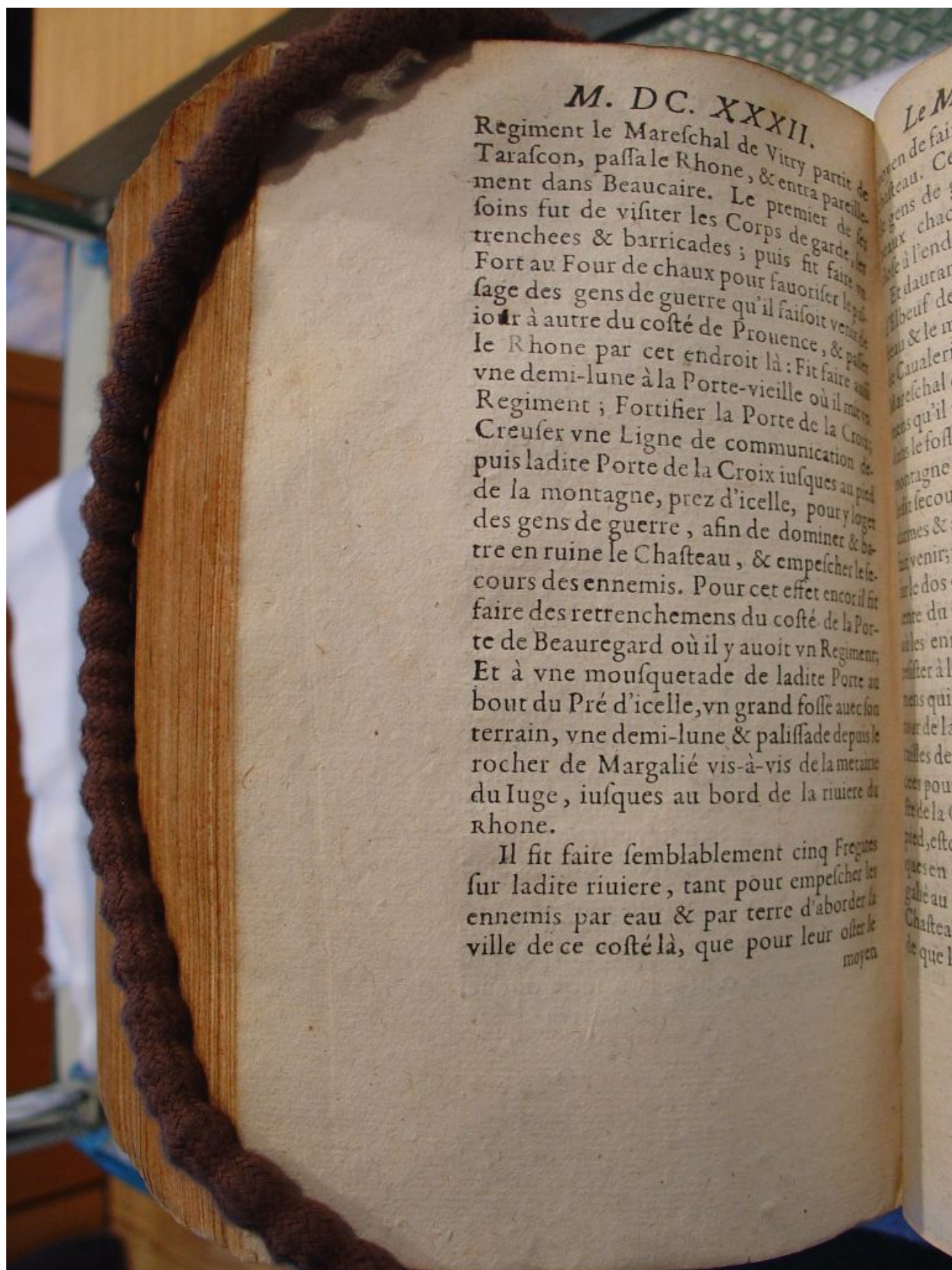
1632_843.jpg



1632_844.jpg



1632_794bis.jpg



M. DC. XXXII.
 Regiment le Marechal de Vitry partit de
 Tarascon, passa le Rhone, & entra pareille-
 ment dans Beaucaire. Le premier de ses
 soins fut de visiter les Corps de garde, les
 trenchées & barricades ; puis fit faire un
 Fort au Four de chaux pour favoriser le pas-
 sage des gens de guerre qu'il faisoit venir de
 l'autre du costé de Prouence, & passer
 le Rhone par cet endroit là : Fit faire aussi
 une demi-lune à la Porte-vecille où il mit un
 Regiment ; Fortifier la Porte de la Croix,
 Creuser une Ligne de communication de
 puis ladite Porte de la Croix iusques au pied
 de la montagne, prez d'icelle, pour y loger
 des gens de guerre, afin de dominer & por-
 tre en ruine le Chasteau, & empescher le se-
 cours des ennemis. Pour cet effet encor il fit
 faire des retranchemens du costé de la Por-
 te de Beauregard où il y auoit un Regiment,
 Et à une mousquetade de ladite Porte au
 bout du Pré d'icelle, un grand fossé avec son
 terrain, une demi-lune & palissade depuis le
 rocher de Margalié vis-à-vis de la mercurie
 du Iuge, iusques au bord de la riuere du
 Rhone.

Il fit faire semblablement cinq Fregates
 sur ladite riuere, tant pour empescher les
 ennemis par eau & par terre d'aborder la
 ville de ce costé là, que pour leur oster le
 moyen

1632_845.jpg

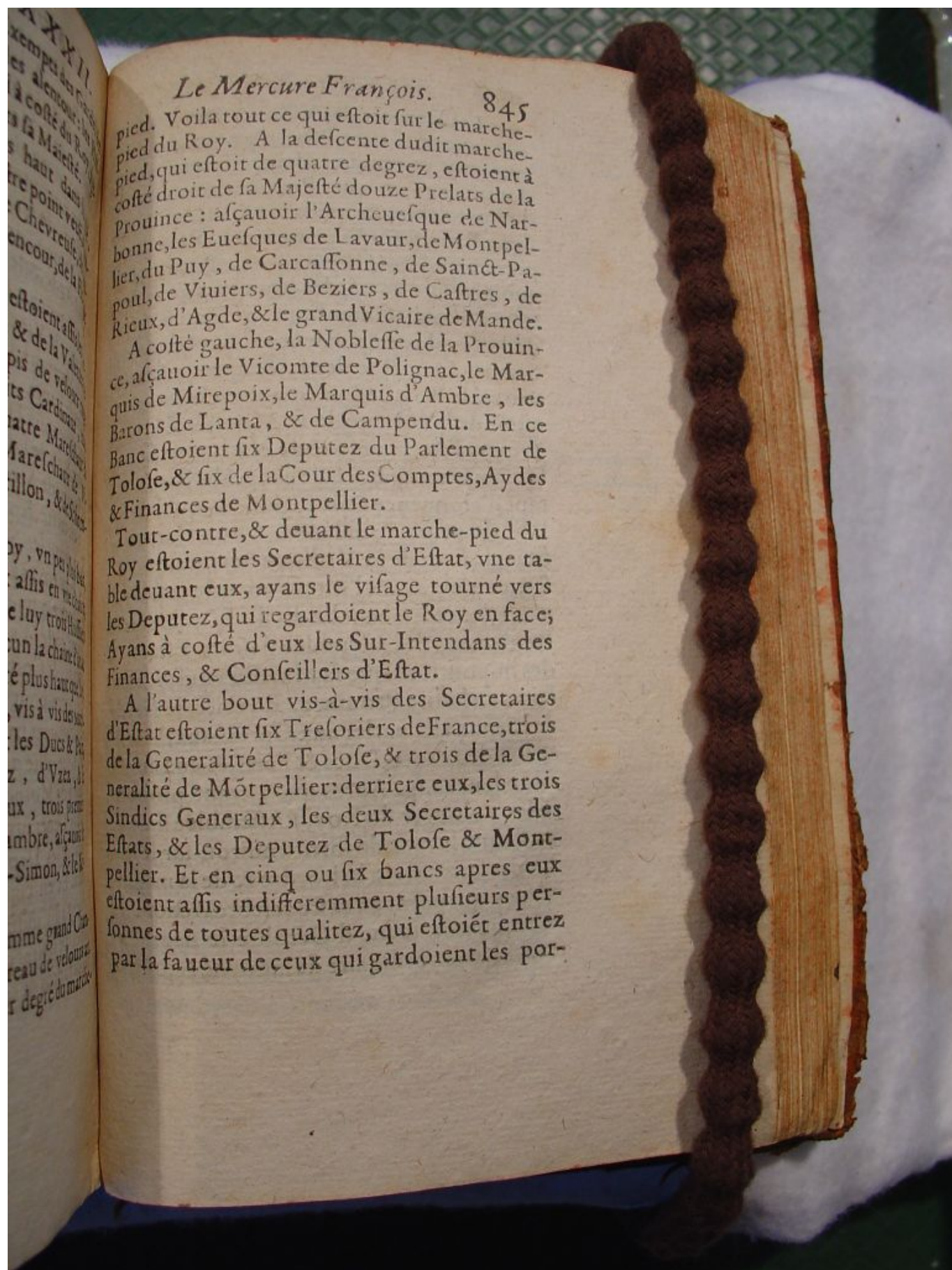


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan